

denrées précieuses que sont le pétrole et le gaz, pour les réserver à l'industrie du plastique et à la production des nombreux biens qui ont amélioré la vie de toute l'humanité. Faute de mieux, le débat devrait au moins nous permettre de concentrer notre attention sur des secteurs où nos besoins énergétiques sont sujet à discussion.

Il y a un aspect du bill, et un autre de la taxe à l'exportation qui tracassent tous ceux qui se préoccupent sérieusement de l'unité canadienne. L'imposition d'une taxe, sans consultation avec le gouvernement de l'Alberta, sur une ressource non renouvelable est l'une des plus graves attaques lancées contre une région ou une province au Canada. Tout d'abord, cette taxe, qui peut être légitime ou non, ne pourra pas s'appliquer sans consultation préalable dans les provinces d'Ontario et de Québec. Voilà qui prouve bien ce que le gouvernement canadien est prêt à faire des régions périphériques au nom d'un prétendu intérêt national, lorsque cela sert ses intérêts. Il y a aussi le fait que le gouvernement albertain soit conservateur, ce qui laisse les mains libres à l'administration fédérale pour réserver aux Albertains les traitements les plus durs. Dans le même ordre d'idées, ce bill a une portée telle que le gouvernement peut arracher aux provinces toutes leurs ressources, les privant ainsi de leur raison d'être. Cela ne peut que donner plus de poids à l'opinion voulant que la confédération canadienne ne puisse apporter grand-chose à l'Ouest canadien. Le gouvernement a allégué comme prétexte que les sociétés pétrolières faisaient des profits scandaleux, ce qui nécessitait l'imposition de la taxe.

Monsieur l'Orateur, à une séance du comité des finances, le ministre des Finances (M. Turner) a laissé entendre que 22 p. 100 de cette taxe seraient remis à la province productrice et que 40 p. 100 du reste auraient normalement été versés au gouvernement fédéral sous forme d'impôt sur le revenu des sociétés et que, même si toute la valeur de la taxe avait été utilisée par les sociétés, comme bénéfiques, 40 p. 100 seraient allés aux actionnaires, mais que, dans le cas des actionnaires canadiens, ils devraient en verser en moyenne le tiers au trésor fédéral.

Si les sociétés font des profits fortuits, il y a bien des manières de prélever des impôts. Au rythme actuel d'utilisation, le Canada possède des approvisionnements de pétrole brut de qualité courante pour dix ans seulement. Le taux de fréquence des découvertes au Canada a été décourageant et il y a eu une baisse nette des stocks. Dans la province de la Colombie-Britannique dirigée par un gouvernement néo-démocrate, le nombre de puits forés en 1973, par rapport à 1972, est passé de 190 à 138, alors qu'en Saskatchewan, le nombre est demeuré à peu près inchangé, tandis que seule l'Alberta a montré une hausse de 50 p. 100. Au cours des récentes réunions, il a été signalé que l'an dernier, l'industrie a découvert seulement 75 millions de barils de pétrole et de gaz correspondant à une dépense de 385 millions de dollars, ce qui revient à une hausse de \$5 le baril.

● (1500)

La Canadian Society of Petroleum Geologists estime qu'en dépit du fait que nos réserves probables s'élèvent à 60 milliards de barils, des quantités appréciables de pétrole ne peuvent venir que d'une région, à savoir de Terre-Neuve et du Labrador à raison de \$5 à \$6 le baril. On signale également que les 3 à 4 millions de barils de pétrole qui, selon les géologues, restent à découvrir dans l'Ouest n'existent pas ou seraient très coûteux. Il en résulte que les sables bitumineux de l'Alberta et de la Saskatchewan restent les sources principales qui serviraient à répondre

#### *Approvisionnements d'énergie—Loi*

aux besoins énergétiques du Canada. Mais tout laisse croire que ce pétrole sera onéreux et qu'il devrait coûter au moins \$6 le baril avant d'être exploité. Il est évident que le prix pourrait être beaucoup plus élevé.

L'exploitation des sables bitumineux par Syncrude qui a des droits sur huit des 30,000 milles carrés de sables coûtera plus d'un milliard de dollars qui sera investi dans des méthodes qui n'ont pas encore été complètement éprouvées. Il est difficile d'y voir un abandon aux sociétés multinationales, surtout lorsque le gouvernement albertain a commencé à indexer, ce qui permettra aux Albertains de participer aux bénéfices et ce qui, en fin de compte, permettra aux Canadiens d'en profiter grâce au transfert des paiements.

Il est presque certain qu'avec l'exploitation des sables albertains, il en coûtera plus cher aux Canadiens pour les ressources énergétiques puisque le projet nécessitera beaucoup de main-d'œuvre et que les coûts augmenteront en fonction des hausses de salaires. Qui plus est, le projet devra entrer en concurrence avec des projets semblables dans les grands champs pétrolifères conventionnels partout dans le monde, par exemple ceux de l'Alaska et celui de la Mer du Nord où il est prouvé que quatre puits peuvent produire 2 milliards de barils de pétrole; si l'on tient compte des sables argileux du Colorado et de la gaséification du charbon, il est presque certain que les Canadiens devront payer cher pour ces ressources énergétiques s'ils doivent s'en remettre aux sables bitumineux de l'Athabasca.

L'annonce que le premier ministre (M. Trudeau) a faite hier, selon laquelle le Canada ne devra compter que sur les sables bitumineux comme principale source d'énergie mérite une attention particulière. Tous les experts s'accordent à dire que l'exploitation des sables bitumineux est une entreprise onéreuse qui ne deviendra rentable que si les gouvernements fédéral et provinciaux tiennent compte de cette réalité. Le pétrole tiré des sables bitumineux ne sera pas un pétrole bon marché, et si le gouvernement ferme les yeux sur cette réalité, ces gisements ne pourront pas être exploités. Il ressort que des changements importants devront être apportés en ce qui a trait aux impôts frappant le pétrole brut de type courant, et au lieu de vouloir que l'exploitation du pétrole à partir des sables bitumineux contribue à enrichir le Trésor, le gouvernement devra frapper ce pétrole d'impôts moins élevés si nous voulons que son prix soit suffisamment bas pour concurrencer les pétroles de type classique.

Dans notre ardeur à supprimer les droits de sortie, nous avons oublié que les prix du pétrole sont fixés par le marché international et que si le prix du pétrole brut a monté, c'est partiellement en fonction de la dévaluation du dollar américain. C'est certainement une situation semblable à celle qui s'est produite sur le marché du blé, où les prix ont monté de \$2 à \$5.50, surtout à cause de la dévaluation du dollar américain.

Je ne vois pas comment il peut y avoir un très grand écart entre les prix du pétrole des deux côtés de la frontière. Il nous faudrait restreindre ou pratiquement interdire l'entrée d'automobiles américaines au Canada. Cela nuirait à notre commerce touristique et bouleverserait certainement le mode traditionnel de commerce entre le Canada et les États-Unis. A moins que nous ne voulions nous retirer à l'intérieur de nos frontières et empêcher les marchandises et les voyageurs de traverser la frontière, nous ne pouvons maintenir un système efficace de double prix. Les Américains tentent de rationner leur énergie en augmentant les prix, ce qui créera éventuellement un bien